

PERIODE D'OBSERVATION EN ENTREPRISE

Quel Public ?	Un jeune scolarisé en classe de 4 ^{ème} , de 3 ^{ème} jusqu'en terminale Aux étudiants de l'enseignement supérieur.
Quelle Entreprise ?	Tous secteurs d'activité et toutes entreprises relevant des activités des Chambres consulaires.
Quand ?	Pendant les vacances scolaires <u>selon le calendrier officiel du rectorat</u> , y compris en juillet et août.
Quelle durée ?	De 1 à 5 jours , entre lundi et samedi. Plusieurs stages possibles, à raison de 5 jours au total, par période de vacances scolaires. La durée maximale, par jour, est de 6 h pour les jeunes de moins de 15 ans 7 h maximum, au-delà de 15 ans
Pourquoi ?	• Découvrir l'entreprise, ses métiers et rencontrer des professionnels • Connaitre le métier, les activités et l'environnement professionnel • Construire son projet professionnel • Mettre en place un futur parcours en apprentissage
Quelles démarches? « C'est simple et rapide ! »	Demander la convention par mail auprès du contact de la Chambre consulaire dont dépend l'entreprise d'accueil du jeune en stage, à savoir : ➤ Chambre d'Agriculture pour les Entreprises agricoles ➤ Chambre de Commerce et d'Industrie pour les entreprises inscrites uniquement au registre du commerce et des sociétés, les professions libérales, les associations et les institutions ➤ Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour les Entreprises inscrites au Répertoire de Métiers (y compris les doubles inscrits) – Artisans Les contacts en Pays de la Loire figurent au verso de cette fiche. Imprimer et compléter lisiblement et signer la convention en 2 exemplaires entre l'entreprise d'accueil, l'élève et son représentant légal (si mineur). Retourner la copie d'une des conventions par mail de préférence à la Chambre consulaire. <u>Vérifier les délais de retour page 3 de la convention</u> La convention examinée par la Chambre consulaire est ensuite renvoyée à l'élève, aux parents ou à l'entreprise qui se charge d'en informer l'autre partie. Au terme du processus, l'entreprise, le jeune / ses parents et la Chambre consulaire seront en possession d'un exemplaire.

Vos Contacts

44 - Entreprises en Loire- Atlantique

Chambre d'Agriculture

Fabienne HOARAU 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie

Michèle LE PORT 02 40 44 60 00 info.clients@nantesstnazaire.cci.fr
Florence VALLE 02 40 44 60 00 info.clients@nantesstnazaire.cci.fr
Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Une équipe de conseillers 02 40 18 96 96 poledev44@artisanatpaysdelaloire.fr

49 - Entreprises en Maine et Loire

Chambre d'Agriculture

Fabienne HOARAU - 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie

Dominique LEBOUVIER
Christine PENOT 02 41 20 49 00 contrat.apprentissage@maineetloire.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Une équipe de conseillers 02 41 22 61 56 poledev49@artisanatpaysdelaloire.fr

53 - Entreprises en Mayenne

Chambre d'Agriculture

Fabienne HOARAU 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie (Maine-et-Loire)

Isabelle ARRIAU 02 41 20 53 15 isabelle.arriau@paysdelaloire.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Une équipe de conseillers 02 43 49 88 54 poledev53@artisanatpaysdelaloire.fr

72 - Entreprises en Sarthe

Chambre d'Agriculture

Fabienne HOARAU 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie

Marine FOUQUERAY 02 43 40 60 95 commercial-commerce_sup-cfa@lemans.cci.fr
Elisa CHEREAU 02 43 40 60 71 commercial-automobile-cfa@lemans.cci.fr
Hélène STEMPINSKI 02 43 40 60 74 commercial-restauration-cfa@lemans.cci.fr
Christelle BUON 02 43 40 60 80 commercial-commerce-cfa@lemans.cci.fr
07 60 53 53 71

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Une équipe de conseillers 02 43 50 13 70 poledev72@artisanatpaysdelaloire.fr

85 - Entreprises en Vendée

Chambre d'Agriculture

Fabienne HOARAU 02 43 67 36 64 fabienne.hoarau@pl.chambagri.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie

Nelly BOUSSEAU 02 51 45 32 86 nelly.bousseau@vendee.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Une équipe de conseillers 02 51 36 53 00 poledev85@artisanatpaysdelaloire.fr